

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

19 JUIN 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Affectation des résultats
de l'exercice 2013 –
Budget annexe service de
soins infirmiers à
domicile**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 23 juin 2014
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 20 juin 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juin 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

=====

L'an deux mille quatorze, le 19 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 juin deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame LANGE, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur JOLY à Monsieur LAMY
Madame VANTHOURNOUT à Madame CLECH
Monsieur DEGEORGE à Madame GOMMIER

Secrétaire de séance :

Monsieur PETROVIC

N° DE DOSSIER : 14 E 12c

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2013 – BUDGET ANNEXE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

RAPPORTEUR : Madame CLECH

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'examiner le Compte Administratif 2013 du service de Soins Infirmiers à Domicile dont les résultats vous sont rappelés ci-après :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat 2013
Fonctionnement	373 737,02 €	328 500,00 €	225 784,94 €	180 547,92 €
Investissement	247,00 €	1 367,00 €	34 887,17 €	36 007,17 €

Soit un résultat global 2013 de + **216 555,09 €**

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter :

- l'excédent d'investissement du Budget du Service de Soins Infirmiers à Domicile, soit 36 007,17 €, au financement de la Section d'Investissement.
- l'excédent de la Section de Fonctionnement, soit 180 547,92€ au financement de la Section de Fonctionnement.

Cette affectation sera concrétisée sur l'exercice 2014 pour la Section d'Investissement et sur l'exercice 2015 pour le financement de la Section de Fonctionnement.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

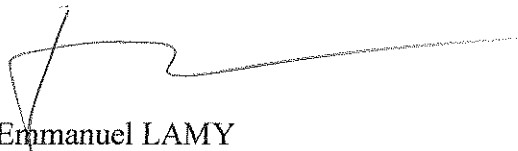
À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER,
Monsieur DEGEORGE (pouvoir à Madame GOMMIER) s'abstenant,

AFFECTE :

- l'excédent d'investissement du Budget du Service de Soins Infirmiers à Domicile, soit 36 007,17 €, au financement de la Section d'Investissement.
- l'excédent de la Section de Fonctionnement, soit 180 547,92 € au financement de la Section de Fonctionnement.

Cette affectation sera concrétisée sur l'exercice 2014 pour la Section d'Investissement et sur l'exercice 2015 pour le financement de la Section de Fonctionnement.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye